

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit Février à 20h, le conseil municipal de la commune de LA JONCHERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Marc BOUILLAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/02/2022

Étaient présents : Mesdames Ghislaine MAURIT, Odile SINQUIN, Michelle DELETANG, Virginie MONNEREAU, Messieurs Marc BOUILLAUD, Joël RAFIN, Jimmy BARBARIT, Kévin GENTREAU et Jérôme MALADRY.

Absents excusés : Monsieur Manuel ROBLIN- Monsieur Dominique BERNARD

Monsieur Kévin GENTREAU a été élu secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2021 qui se résument ainsi :

- **Budget Lotissement** :

- dépenses de fonctionnement	16 088.06 €
- recettes de fonctionnement	8 000.00 €

- dépenses d'investissement	0.00 €
- recettes d'investissement	14 104.86 €

- **Budget Commerce** :

- dépenses de fonctionnement	71 950.68 €
- recettes de fonctionnement	67 728.97 €

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT - 4 221.71 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 (en fonctionnement) - 22 690.04 €

-dépenses d'investissement	166.00 €
- recettes d'investissement	138.00 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT - 28.00 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 (en investissement) 37.48€

- **Budget Principal** :

- dépenses de fonctionnement	399 907.56 €
- recettes de fonctionnement	454 847.08 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 54 939.52 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 (en fonctionnement) 154 939.52€

- dépenses d'investissement	104 994.69 €
- recettes d'investissement	205 443.40 €

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 100 448.71 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021 (en investissement) 121 048.37€

APPROBATION COMPTES DE GESTION 2021 DRESSÉS PAR M LANDAIS

Considérant les opérations régulières, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion :

- Budget lotissement	}	dressés pour l'exercice 2021 par Mme Neveu, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.
- budget Commerce		
- budget Principal		

Accord du Conseil Municipal.

HORAIRES ÉCLAIRAGE PUBLIC

Face à l'augmentation d'environ 44% des coûts de fourniture pour l'éclairage public :

Le Conseil Municipal décide d'interrompre l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune :

- de 22h à 6h30 l'hiver

- de 22h à 6h30 l'été sauf dans le bourg du 1^{er} juin au 30 septembre de 23h à 6h30.

DEMANDE DE SUBVENTION

L'association « les amis des nuits de la Tour » a envoyé une demande de subvention pour cette année. Le Conseil décide de ne pas donner de suite favorable.

COMMISSIONS

- bâtiments :réunion commission le 12/03 à 9h
 - Peinture de la façade du café
 - Signalétique pancarte de la « salle des Glycines »
 - Ombrières sur le boulodrome : permis de construire déposé
 - Travaux chambres d'hôtes/ peinture studio extérieur
 - Eglise

- voirie : réunion commission le 16/03 à 9h30 (nettoyage fossés)
 - Devis PATA
 - Virage Nozière

- fêtes :
 - Brocante le 31/07

- finances :
 - Réunion commission le 07/03 à 18h30

QUESTIONS DIVERSES

- Ateliers PLUi le 01/03/2022 à la Jonchère

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 28 Mars 2022

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 et l'article R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le 10 mars 2022

Le Maire